

COMMUNIQUE DE PRESSE - LE 7 MAI 2020

COVID-19

1,2 million de masques pour nos petites entreprises

La réussite du déconfinement est un enjeu absolument crucial. Un double enjeu : sauver nos entreprises et nos emplois et essayer de retrouver une vie plus normale après 55 jours de confinement. A l'approche du 11 mai, il faut nous rendre à l'évidence : le virus est là et il va falloir apprendre à vivre avec, en respectant scrupuleusement les règles de protection. Relancer notre économie, tout en nous protégeant : c'est l'objectif des semaines qui viennent.

Dans cette optique, la Région a décidé de soutenir les artisans, les commerçants, les agriculteurs et certaines professions très exposées en leur fournissant 1,2 million de masques chirurgicaux. Dans les tout prochains jours, les réseaux des Chambres des métiers et de l'artisanat, des Chambres de commerce et d'industrie et des Chambres d'agriculture distribueront 1 million de masques à travers nos 5 départements. Par ailleurs, 200 000 masques ont déjà été attribués à plusieurs fédérations professionnelles, qui ont sollicité le soutien de la Région : les transporteurs routiers, les kinésithérapeutes, les podologues-pédicures ou encore les vétérinaires.

1,2 million de masques : c'est la contribution de la Région pour aider nos petites entreprises à relancer leurs activités dans de bonnes conditions.



« Réussir la période de déconfinement est une nécessité absolue. Il faut que l'activité reparte et que nos commerçants et artisans – qui sont le 1^{er} employeur de la Région ! – et nos agriculteurs puissent travailler dans de bonnes conditions. Depuis le début la crise, la Région travaille main dans la main avec la CCIR, la CMAR et la CRA pour élaborer des dispositifs de soutien qui répondent en urgence aux besoins exprimés au plus près du terrain. Et c'est ensemble qu'aujourd'hui nous accompagnons nos petites entreprises dans la phase de déconfinement et que nous continuerons d'agir demain pour préparer l'avenir. »

Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire



« Depuis le début de la crise sanitaire, le secteur économique agricole a continué à travailler pour faire face aux besoins alimentaires de la population. Cependant, la main d'œuvre s'est faite plus rare et des rendez-vous programmés ont dû être reportés. Avec cette première phase de déconfinement, l'activité normale doit reprendre et nous souhaitons que ce soit le plus rapidement possible. L'excellente initiative du Conseil Régional contribuera à accélérer cette reprise en sécurisant le travail des actifs agricoles. Ces masques pourront être retirés dans les sites de la Chambre d'agriculture à proximité des exploitations agricoles. »

Joël Limouzin, président de la Chambre d'agriculture de la Vendée

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92



« Depuis le début de la crise, la CCI Vendée est engagée aux côtés des entrepreneurs, non seulement par sa mission de conseil, mais aussi par l'apport de nombreuses solutions concrètes. Aujourd'hui, nous sommes focalisés sur l'accompagnement à la reprise d'activité, vitale pour les commerçants et entrepreneurs vendéens. Cette opération commune avec la Région Pays de la Loire est l'une des solutions pragmatiques qui vont nous permettre d'aider les professionnels à reprendre leur activité dans les meilleures conditions possibles. »

Arnaud Ringeard, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vendée



« Le plan de déconfinement présenté par le gouvernement sera progressif et conditionné au respect par les entreprises artisanales d'un certain nombre de précautions, dont le port du masque fait partie. La Région Pays de la Loire, sensibilisée par la problématique artisanale et la difficulté à trouver des masques, met à disposition des artisans ligériens 500 000 unités. Je remercie le Conseil régional et sa Présidente, Christelle Morançais, pour cette opération essentielle et substantielle qui affirme une fois de plus leur proximité et leur soutien à l'artisanat et aux artisans du territoire, qui représentent la première économie régionale. »

Daniel Laidin, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée